Groupe Air France
LE POUVOIR D'AGIR !

CSE COURT COURRIER DU 20 OCTOBRE 2026

PROGRAMME HIVER 2026

Croissance du Long Courrier en SKO sur W26 de +0.7% sur l'ensemble de la saison, le réseau nord-américain reste très dynamique.

Le trafic sur le moyen-courrier baisse de –2% en total industrie, même si Air France maintient un programme stable. La diminution des SKO de –2% sur ce réseau est due au remplacement des A320 par les A220.

Le réseau du court courrier est morose. La direction nous stipule une augmentation de l'activité en Corse pour les mois de novembre et décembre à la suite de la récupération de fréquences par Air France.

Le Hub de Lyon subit une nouvelle fois une diminution de son programme. Les résultats restent très négatifs malgré les restructurations. Le coût du carburant amplifie cette situation, la direction doit étudier son impact.

Commentaires CFDT : Concernant le Hub de Lyon, nous avons demandé une analyse détaillée qui sera présentée en 2027. La direction nous indique être inquiète pour le Hub de Lyon, mais qu'il est trop tôt pour prendre des décisions...en tout cas, elle ne propose pas de stratégie de pérennisation ! (Voir la déclaration CFDT au verso).

La CFDT demande que l'on nous présente aussi le programme court-courrier en SKO (sièges kilomètre offert) par ligne AF. Ce qui permettra de connaître les modules « avion » et l'activité précise sur chaque escale et donc les besoins associés !.

PROJET D'EVOLUTION DU SERVICE SOCIAL

Aller davantage vers les salariés, voilà ce que nous propose le coordonnateur du service social d'AF. . Rendre l'activité des Assistantes sociales plus visible et plus accessible.

Commentaires CFDT : les salariés ont besoin d'être accompagnés dans notre secteur. Le meilleur exemple est : les "aidants familiaux" qui représentent un salarié sur quatre. Un rapprochement ne peut être que bénéfique !

INFORMATION DU PRESIDENT

Une bonne performance opérationnelle du CC sur les trois premiers trimestres, hormis « les arrivées » qui est en baisse. Le total des recettes est en hausse de +8% porté par l'assistance du Shangaï à MRS.

La direction indique qu'elle doit effectuer un travail de fond sur BOD et regarder plus précisément le besoin d'alternants pour la saison été 2027. *Dans le cadre de l'intersyndicale locale, nous demandons des alternants dès à présent et non de la sous-traitance !*

La deuxième phase de test a eu lieu concernant les émanations des A220, les résultats seront présentés d'ici trois à quatre semaines et seront comparés aux mesures limites d'exposition, la direction prendra les mesures en conséquence.

La CFDT fait deux demandes, l'une est la prolongation pour 2027 de l'accord RCC concernant la possibilité pour les salariés d'Orly reclassés à CDG de déclencher l'aide pour l'hôtel, l'autre est l'assistance des vols SAS en escale de province. La direction nous indique pour la première demande qu'il s'agit d'une période de validité sur 12 mois déclenchée au moment de la demande d'aide et elle étudie chaque possibilité d'assistance de SAS !

Déclaration des élus CFDT au CSE Court
Courrier du 20 octobre 2026

Une nouvelle fois, le hub de Lyon est dans la tourmente. Lors de la commission centrale économique et production, le programme hiver 2026 prévoit une nouvelle réduction de l'activité, avec –7 % de SKO. À cette baisse globale s'ajoute une nouvelle attrition du réseau, avec notamment la suppression de fréquences BOD–LYS et NTE–LYS, ainsi qu'une diminution des fréquences sur RNS et MRS en jour 7. Elles interviennent alors que le hub de Lyon a déjà connu des restructurations successives, des réductions de capacité et des suppressions de lignes. Pourtant, malgré tous ces efforts demandés aux salariés et les sacrifices consentis au fil des années, la Direction nous indique toujours que le hub n'atteint pas l'équilibre économique. Nous sommes donc en droit de nous interroger, les questions que nous posons aujourd'hui sont simples : Quel est réellement l'avenir du hub de Lyon à court et moyen terme ? Quelle activité la Direction souhaite-t-elle encore maintenir sur Lyon ? Quel niveau de pertes est-elle prête à accepter ?

Que se passera-t-il après le programme hiver 2026 si le hub de Lyon reste déficitaire ?

Nous demandons à la Direction de clarifier dès maintenant ses intentions, plutôt que de laisser les salariés dans l'incertitude et de procéder par étapes successives. Enfin, nous ne pouvons pas ne pas faire le rapprochement avec ce qui s'est produit avec les navettes à Orly. Si tel n'est pas le projet de la Direction, alors celle-ci doit être en mesure de nous présenter une véritable stratégie de développement et de pérennisation du hub de Lyon.